

Sujet : [INTERNET] ZAC du Feuil - MELESSE

De : Jean Pierre BODIN

Date : 27/11/2022 18:02

Pour : pref-iota@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

Ce projet de ZAC situé au Feuil à MELESSE est un désastre pour l'environnement en général.

La réalisation de cette ZAC (*Zone Arbitrairement Confisquée*) va massacrer une vingtaine d'hectares de pure nature.

Nous riverains immédiats, nous y voyons quotidiennement, des chevreuils, des lièvres, buses, geais des chênes (très beaux),

écureuils, hérissons etc.....

Sur ces terrains se trouve une multitude de beaux et grands arbres, en majorité des chênes plus que centenaires. toute une faune

variée vit en harmonie dans cet environnement naturel.

L'aménageur (Crédit Mutuel Foncier) a pour seul but de réaliser une opération financière, au détriment, des propriétaires de ces terrains,

et bien sûr de l'environnement !!!!!!!.

Merci de votre attention.

Jean-Pierre et Joëlle Bodin